**Réunion Publique**
**Jeudi 30 mai à 20 h**

Commune de Seilhac

# BULLETIN D'INFORMATION

avril - mai - juin 2024

Commune de Seilhac/Bulletin d'information avril-mai-juin 2024. - Mairie de Seilhac - 4 av. Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26. - Directeur de la publication : Marc Géraudie. - Imprimé par Maugein imprimeurs 19000 Tulle.

12p.indd 1 15/04/2024 08:48

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
avril - mai - juin 2024

# ÉDITO

## >>> Les bons résultats 2023 nous responsabilisent, nous engagent et nous encouragent... plus encore qu'ils ne nous satisfont !

**Chères Seilhacoises, chers Seilhacois,**

Après une année 2023 qui a connu une forte inflation, la crise énergétique contraignant notre budget municipal, notre équipe est cependant parvenue à maintenir le cap tout en engageant de nombreux projets et en maintenant des évènements festifs qui contribuent à notre (bien) vivre ensemble...

Je ne serais pas honnête si je ne vous faisais pas part de ma **grande satisfaction** au vu du résultat financier obtenu pour l'année 2023 (**338 000 euros**), Georges Mazeaud notre adjoint aux finances va, dans ce numéro de notre publication municipale, vous en faire le détail avec son efficacité «légendaire» ! N'oublions pas que c'est grâce à cet excédent que nous pouvons entrevoir un peu plus sereinement de nouveaux projets sur notre territoire. Pour réussir, il ne suffit pas de prévoir, il faut savoir improviser, c'est ce que nous faisons depuis de nombreuses années pour le bien de notre belle commune.

Nous avons commencé l'année en partageant des moments festifs avec la cérémonie des vœux et l'après-midi récréatif où nos aînés de plus de soixante-cinq ans étaient conviés ; dans les deux cas ce fut une réussite avec une participation au-delà de nos espérances. De quoi repartir du bon pied et le cœur joyeux pour 2024 !
Cette année s'annonce animée avec de nombreux projets qui sortent ou qui arrivent enfin à leur phase opérationnelle : les vestiaires et le club-house de notre club de football, l'achat et la valorisation du terrain sur lequel sera construite la nouvelle caserne des pompiers, l'aménagement autour du lac de Bournazel, le chemin piéton entre la route du Champ Nègre et l'entrée du bourg, et bien d'autres projets plus modestes mais combien importants pour la vie de notre cité et son bon développement. Tous ces projets, votés au budget 2024 en conseil municipal à l'unanimité, vous sont détaillés dans ce bulletin.

En ce début d'année, le calendrier des festivités et autres organisations vont bon train et au moment où j'écris ces quelques lignes, de belles réussites ont déjà eu lieu.

Jusqu'au mois de septembre, de nombreuses manifestations, en cours de préparation, grâce à la vitalité de nos associations et la ferveur de leurs bénévoles, vont grandement concourir à l'animation de notre commune pendant ces prochains mois.

Cette année 2024 va voir apparaitre pour la collecte des ordures ménagères un nouveau système de financement, mais aussi, pour une partie de notre commune une nouvelle façon de regrouper vos ordures ménagères et recyclables. Une page entière y est consacrée ici, en espérant que nous ne soyons pas «les dindons de la farce» !
Je vous propose de nous retrouver pour **une réunion publique le 30 mai 2024**, afin de présenter et d'expliquer notre budget 2024, tout en faisant le point sur le dossier des ordures ménagères, mais aussi sur tout autre sujet vous concernant. Ce sera avec plaisir que vos élus(es) répondront à vos interrogations en toute transparence.

Voilà mes chers concitoyens, comme vous pouvez le constater ce début d'année 2024 est dense et très chargé, vos élus(es) sont sur le pont et travaillent du mieux possible à notre bien commun qu'est notre ville de Seilhac, à laquelle nous sommes toutes et tous tant attaché(e)s.

**ALERTE INFO**

Nous sommes aujourd'hui, comme nombre de communes, dans une situation où, pour survivre, chaque dépense doit être appréciée au plus juste. C'est le cas, entre autres, de la gestion de notre école et des coûts liés à la scolarisation des élèves. Sur ce sujet, nous sommes confrontés à un différend à l'égard d'une commune de notre secteur qui, n'ayant pas d'école, voit certains de ses enfants inscrits à Seilhac, mais n'accepte pas d'assumer les frais correspondants à la fréquentation de ces élèves. Or la délibération portant sur les montants financiers a été votée à l'unanimité par notre conseil municipal, puis validée par les services préfectoraux.
Il nous semble simplement logique que ce ne soit pas aux impôts des Seilhacoises et Seilhacois d'assumer les frais de scolarisation de ces élèves.

**Marc GERAUDIE**
*Le Maire*

# CADRE DE VIE

## >> "Poubelle la vie" (suite)...

### La marche en avant continue...

Bien que certaines structures aient dû faire machine arrière et revenir au ramassage des ordures ménagères en porte à porte (la justice a rendu son verdict le 23/12/2023 pour la communauté de communes Cœur de Garonne lui laissant 15 jours pour revenir à l'ancien système), l'Agglomération de Tulle avance sur la mise en place de son nouveau schéma de collecte et de valorisation des déchets.

Comme nous l'avons déjà écrit, nous ne sommes pas contre mieux et plus de tri, permettant une baisse des volumes d'ordures ménagères collectées, mais nous sommes favorables à un service de qualité et sans discrimination pour tous les usagers. Malheureusement, nous n'avons pu obtenir que tous les habitants de Seilhac puissent bénéficier d'un ramassage en porte à porte. Seuls les habitants (résidents) des secteurs urbanisés (le bourg et le lac) y auront accès. Deux bacs marron (avec puce électronique pour la facturation à la levée) et jaune, dont la contenance sera adaptée en fonction de la taille de la famille seront fournis. Les habitants des villages devront se rendre aux 8 différents points d'apport volontaire situés à Seilhac ou sur les autres communes de l'agglomération. Un badge leur sera remis et permettra de comptabiliser le nombre d'ouvertures annuelles pour la facturation des ordures ménagères (nombre de levées inconnues à ce jour).

La décision d'implanter les points d'apport volontaire (PAV) uniquement en domaine public (communal ou départemental) avec un maillage le plus cohérent possible et en prenant en compte l'existant, nous a paru le plus sage et le plus adapté, mais pas forcément le plus pratique pour vous tous.

**Un constat aujourd'hui** : depuis plus d'un an les containers jaunes débordent bien qu'ils soient vidés chaque semaine (en principe !), leur nombre n'a pas augmenté. Les containers marron (dans lesquels il n'y a presque plus rien) sont toujours aussi nombreux eux !

**Et demain**, que se passera-t-il en arrivant au PAV si celui-ci est plein ou si vous ne pouvez pas l'ouvrir ?

Vous devrez chercher un autre PAV pour déposer votre sac, ou remporter vos poubelles à la maison, ou à votre travail car vous n'avez plus le temps de vous occuper de ça avant l'embauche... ou encore, les moins respectueux déposeront le sac au pied du PAV ! Ou dans un bois.... Ce n'est plus un camion qui circulera mais des milliers de voitures : est-ce meilleur pour la planète ?

Et le coût dans tout ça ? Dixit l'agglo « pas plus cher qu'aujourd'hui ». À suivre...

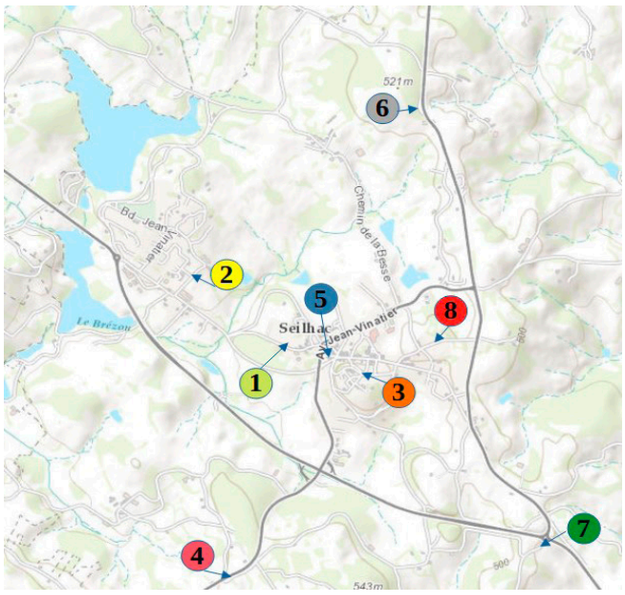


1. Rue de l'église / Microcrèche
2. Chemin de la Valette / Allée des Biches
3. Rue de la Brégeade / Le Foirail
4. RD44 carrefour puy des ferrières
5. Rue Bournazel / Place de l'Horloge
6. Les Gouttettes
7. Rond-Point D1120 côté Tulle
8. Rue de l'Aiguillon

# BUDGET

## >> 2023, une année dans le "vert" !

**Georges MAZEAUD**
Adjoint en charge de la commission des finances

*« [...] au 31 décembre 2023, notre endettement s'élevait à 2 184 453.32 €. Nous continuons à nous désendetter tout en investissant, mais la route est encore longue. »*

La commission communale des finances et des budgets, s'est réunie trois fois pendant les mois de décembre 2023 et janvier 2024. Ceci a permis à **l'opposition et à la majorité** de travailler sereinement et de **manière constructive** à l'ensemble des budgets proposés le 08 février 2024 au Conseil Municipal, qui a **voté à l'unanimité** toutes les propositions budgétaires.

L'ensemble de nos budgets 2023, génère un excédent de **98 494 €**. Nous continuons à progresser car pour mémoire, nous étions excédentaires de plus de **60 000 €** en 2022 et de **44 000 €** en **2021**.

### Les Comptes administratifs 2023 :

#### ☛ Section fonctionnement

**2 117 934 €**, c'est le montant des recettes de fonctionnement du compte administratif principal 2023. La barre des 2 millions est franchie ! L'excédent budgétaire attendu était de 205 800 € et nous réalisons **338 472 €**, soit **64.5 %** de plus. Ceci s'explique par une gestion des charges à caractère général très bien maîtrisée, des charges de personnel importantes mais contenues et l'ensemble des produits réalisés dans des proportions supérieures à celles budgétées.

De plus, un rappel de taxe foncière sur 2023 et les années précédentes a généré une recette fiscale inattendue de **58 291 €**.

Cet excédent de fonctionnement établit la Capacité d'autofinancement à **417 956 €**.

Ces chiffres reflètent une bonne gestion de nos finances.

#### ☛ Section investissement

L'Etat ne nous a pas accompagnés pour la réalisation du projet de vestiaires club house du foot sur 2023. Il devrait nous accorder une subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) car nous reportons ce projet en 2024.

Depuis des années, nous réduisions le déficit budgétaire d'investissement et nous l'avions porté à – **61 080 €** fin 2022. Nous terminons 2023 avec un déficit de **-145 710 €** à reporter sur 2024. Cela se justifie d'une part, par ce que je viens précédemment d'énoncer sur la DETR du projet foot mais aussi parce que nous avons fait le choix d'autofinancer les investissements réalisés, sans recourir à l'emprunt de **45 000 €** que nous avions budgété.

Nous avons réalisé **367 570,16€** d'investissements et nous avons reçu **70 824 €** de recettes afin de les financer.

Le **besoin de financement** de nos investissements s'élève à **88 539 €** pour le budget principal, ce besoin est couvert par la **CAF** (capacité d'autofinancement) à hauteur de **417 956 €**.

### ☛ ALSH Ribambelle (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :

l'ALSH réalise un excédent de **9 387 €** en 2023, contre **9 850 €** en 2022. Nous n'avons pas eu de surprise particulière sur la réalisation de ce budget. Ce service municipal reste un atout majeur pour l'attractivité de notre commune.

### ☛ « Lotissement des Grillons » :

Nous n'avons pas vendu de lot en 2023. Un premier terrain sera vendu début d'année 2024, ce qui nous laisse espérer un regain d'intérêt pour la vente des lots restants, dans un lotissement idéalement situé en centre bourg. L'exercice se termine avec un déficit d'investissement de 118 372,07€.

## Budgets 2024... Ambitieux en investissement !

Comme chaque année, nous présentons le budget de fonctionnement principal en évaluant les charges au plus juste, toujours en comparant les évolutions possibles par rapport à ce que nous avons réalisé en 2023. Et pour les produits attendus, nous n'inscrivons pas les recettes incertaines. Il en ressort que nous proposons un budget à hauteur de **1 945 200 €** qui devrait produire un excédent de **223 700 €**.

Une information d'importance, sur la taxe foncière et son évolution : en 2023, l'État par le mécanisme de l'inflation avait fait augmenter de 7.1 % les bases de calcul de la taxe foncière. Pour 2024, l'inflation va produire le même effet mais pour une augmentation de 3.9 %. **Les taux communaux n'ont pas été augmentés en 2023 ni en 2024 ; seules les bases évoluent.**

### ☛ Investissements 2024 :

Nous prévoyons **1 009 373 €** d'investissements en 2024, dont les principaux sont les vestiaires et le club house du foot pour **315 000 €**, l'acquisition de terrains, dont celui pour la construction de la caserne des pompiers, ainsi que les aménagements de voiries nécessaires, pour **263 000 €**, des aménagements au lac de Bournazel pour **130 500 €**, l'aménagement d'un chemin piéton du Champ Nègre au Bourg pour **60 300 €**. Sans oublier, les écoles, les associations, l'entretien des bâtiments municipaux, l'acquisition de matériels, la sécurité routière et une ligne de divers, pour les impondérables.

Afin de financer tout ceci, nous attendons **386 911 €** de subventions et de recettes diverses.

L'excédent de fonctionnement réalisé en 2023 (**338 472 €**) et celui attendu en 2024 (**223 700 €**) complètent le financement que nous devrons équilibrer avec un emprunt de **300 000 €**.

Ces projets sont ambitieux et nécessaires au bon développement de notre commune. D'autre part, l'investissement des collectivités territoriales est indispensable au bon fonctionnement de l'économie.

Il a été clairement admis par l'ensemble du conseil municipal que l'acquisition foncière permet le développement de notre cité et que les projets proposés vont dans le bon sens.

### ☛ Budget 2024 de l'ALSH :

En fonctionnement, nous espérons réaliser une année 2024 sensiblement identique à 2023, en prévoyant un budget à hauteur de **75 537 €** alors qu'il était de **73 819 €**. Les indicateurs connus semblent nous indiquer une fréquentation semblable à l'année dernière.

### ☛ Lotissement des Grillons en phase de décollage en 2024 :

Ce budget 2024 prévoit la vente de quatre terrains (une vente est en cours de réalisation).

La seule remarque que je puisse faire au sujet du lotissement des Grillons, c'est que la somme des travaux engagés correspond au montant de notre ligne de trésorerie. La cession de l'ensemble des lots nous permettrait de rembourser cette dernière et d'améliorer nos disponibilités.

# CADRE DE VIE

## >> Des travaux à gogo...

**Côté voirie...** Les principaux travaux de voirie sur notre commune, en accord avec les services de Tulle agglo, concerneront la réhabilitation de la rue de la Brégeade qui commence à la place de l'horloge et se termine à la route du stade de foot. Ces travaux vont se dérouler sur deux années. Le syndicat d'électrification de la Corrèze est déjà intervenu pour enterrer les réseaux et préparer le nouvel éclairage public, il reste au syndicat des eaux du Puy des Fourches à rénover les canalisations sur la partie haute de la rue. Le projet d'aménagement de cette rue est estimé à 200 000 € sur 2 ans.

### ☛ Seilhac, ville propre... Pourvu que ça dure !

Comme chacun peut le constater, la commune de Seilhac est propre et bien entretenue, fleurie au printemps grâce à nos équipes municipales, efficaces et compétentes. Nous mettons un point d'honneur à garder propre notre centre bourg qui est la vitrine de notre cité ainsi que toutes les voiries communales. Malheureusement il devient de plus en plus difficile de maitriser la végétation sur les trottoirs et sur les espaces publics, dans la mesure où nous n'utilisons plus de produit phytosanitaire. C'est la raison pour laquelle nous demandons à tous les riverains de nous aider dans cette tâche fastidieuse, en désherbant le long de leur propriété, comme la loi le stipule.

### ...Côté sport

☛ **Vestiaires du foot** : voilà maintenant quatre ans, nous décidions en accord avec les dirigeants de notre club de football de concevoir et de construire un bâtiment servant de vestiaire et de club-house; il est à noter que les locaux actuels sont totalement hors normes et insalubres. Tous les ordres de service étant signés, la première réunion de chantier effectuée, le chantier peut démarrer. La livraison de cette réalisation, si tous les travaux se déroulent comme prévu, devrait s'effectuer à l'automne ; nous espérons donc pouvoir inaugurer ces travaux début octobre. Le coût de ce projet s'élève à 330 000 €.

☛ **Gymnase** : Le sol de notre salle de sport se dégrade doucement et sur de nombreux endroits la résine qui recouvre les aires de jeux s'arrache, c'est pourquoi nous avons dû faire appel à un spécialiste pour réparer à certains endroits ce revêtement. Cette opération est indispensable pour assurer la sécurité des collégiens et de tous les sportifs qui utilisent cet espace. Il faut ajouter à cela un nouveau panneau lumineux numérique pour l'affichage des scores et du temps de jeux, indispensable pour l'homologation de la salle de basket-ball. Le coût de ces travaux est de 8500 € + 4416 €.

☛ **Stade de rugby** : Ici aussi, les installations se dégradent. Au fur et à mesure que les lampes à chlorure iode des projecteurs d'ancienne génération grillent, nous changeons l'appareil en totalité, pour en installer un à LED, beaucoup plus performant et moins énergivore. Ainsi cette année, trois éclairages seront remplacés. De plus à la demande des dirigeants du club, tout un coté des mains courantes sera remplacé pour mettre un peu plus en conformité le stade Claude Soularue, le tout pour un coût de 10 000 €.

☛ **Le boulodrome** : Le projet de déplacement des terrains de pétanque, n'est pas abandonné, loin de là. Nous sommes dans l'attente de contact avec les services du département, pour étudier l'installation d'un bâtiment photovoltaïque sur les terrains de Magueur qui, pour partie, servirait à accueillir un boulodrome couvert. De même nous souhaitons mener de front la construction de la voirie qui desservira la future caserne des pompiers ainsi que celle qui serait susceptible de conduire aux espaces dédiés à la pétanque et certainement à d'autres réalisations.

# CADRE DE VIE

☛ **Dans l'attente de la caserne** : Le terrain dédié à cet investissement va être acquis par la commune, les études de sol ont été concluantes, un plan d'implantation est en cours. La commune prend à sa charge la réalisation de la voirie qui va desservir ce bâtiment ainsi qu'une partie des réseaux enterrés. Comme nous le stipulions dans un autre article nous souhaitons que cette route desserve aussi d'autres parcelles situées sur le secteur de Magueur. Coût 220 000 euros environ pour la première tranche.

☛ **L'automne Seilhacois** : Depuis un certain temps maintenant, les membres du club du troisième âge réclamaient une réfection de leur salle d'activité principale, ce qui va être chose faite cette année avec en prime le démontage et la fermeture de la cheminée, qui causait quelques soucis d'infiltration d'eau. Ainsi s'applique ce vieil adage de leçon de morale que les moins de cinquante ans ne peuvent pas connaître : "Tout arrive à qui sait attendre".

## Et nos chemins ?

Travaux d'élagage : Comme vous avez pu le constater ces derniers mois sur tout le territoire de la commune, nombres d'arbres ont été abattus ou élagués. Plusieurs raisons pour ces chantiers : soit des arbres malades à cœur (photo jointe) soit des arbres et des grosses branches mortes qui menaçaient la sécurité publique, ou encore des désordres pour les réseaux aériens : fibre, télécom, électricité. Dans d'autres cas ce fut du nettoyage de talus, de sécurité routière ou de rives de plan d'eau. La commune, qui demande aux propriétaires d'entretenir leurs arbres et haies, de faire de l'élagage pour protéger ses voiries et respecter son voisinage, ne peut pas se permettre de rester inactive en la matière. Aussi je rappelle ici les règles élémentaires de bon propriétaire, les plantations doivent se faire à deux mètres de la propriété d'autrui et donc du domaine public et l'élagage au droit de la propriété privée.

☛ **Chemins ruraux :** Durant une bonne partie de l'hiver, les services municipaux se sont fixés comme objectif l'entretien de nos chemins. 90% de ceux-ci ont été élagués, ébranchés, dégagés, afin d'assurer une accessibilité pour tous. Certaines fois, il a fallu débroussailler voire remettre à niveau certaines haies qui envahissaient le domaine communal. Ce travail n'est pas vain, il valorise un bien commun que sont nos sentiers de randonnée et nos communications anciennes de hameau en hameau, un atout pratique et touristique indéniable.

## Déplacements doux

☛ **Sentier du champ nègre** : Après le sentier lumineux qui fait la jonction entre le bourg et le quartier du lac, et comme nous nous y étions engagés dans notre projet pour Réussir Seilhac, le projet d'un sentier entre la route du Champ Nègre et le bourg va voir le jour cette année. En collaboration avec les services de Corrèze Ingénierie (département), nous allons réaménager les bords de la D44 afin de sécuriser les déplacements piétons. Le panneau d'entrée d'agglomération sera déplacé, des bordures béton posées pour rétrécir la voie et un chemin piéton réalisé.

**SEILHAC - Trottoir à Champ Nègre (300m)**

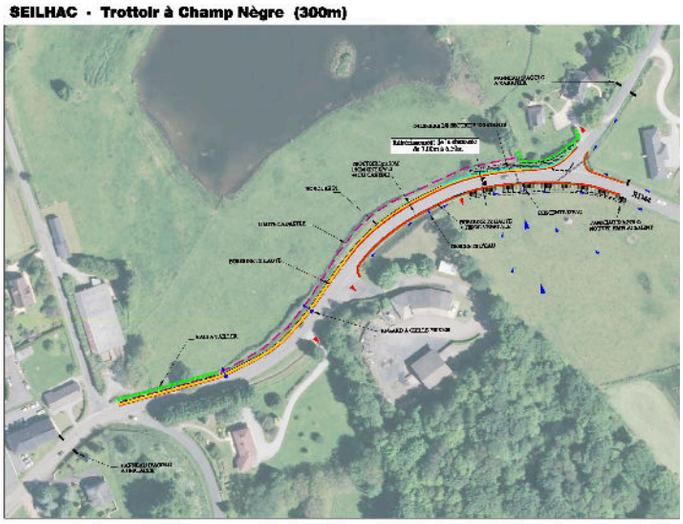

# CADRE DE VIE

## >> Le lac fait "peau neuve"...

L'attractivité de notre site touristique n'est plus à démontrer. Charge à nous de faire qu'il ait un rayonnement encore plus large avec des infrastructures rénovées qui permettent un accueil de qualité.

C'est pour cela que cette année nous avons choisi de réhabiliter le plongeoir et les douches de la Guinguette, le local des maîtres-nageurs et de rajouter du sable sur la plage (23 000 €). Nous installerons des toilettes autonettoyantes (41 000€), une aire de remise en forme (13 000 €), une table de ping-pong et de nouvelles balançoires. Une clôture sécurisera l'aire de jeux. La Guinguette verra la fin de la rénovation de ses ouvertures (verre sécurit et PVC).

Les Fafantes ne seront pas oubliées. Dans la continuité de ce qui a été fait côté plage, de nouvelles tables de pique-nique seront installées ainsi que des poubelles de tri et des toilettes sèches.

La plupart des travaux seront réalisés par nos agents des services techniques.

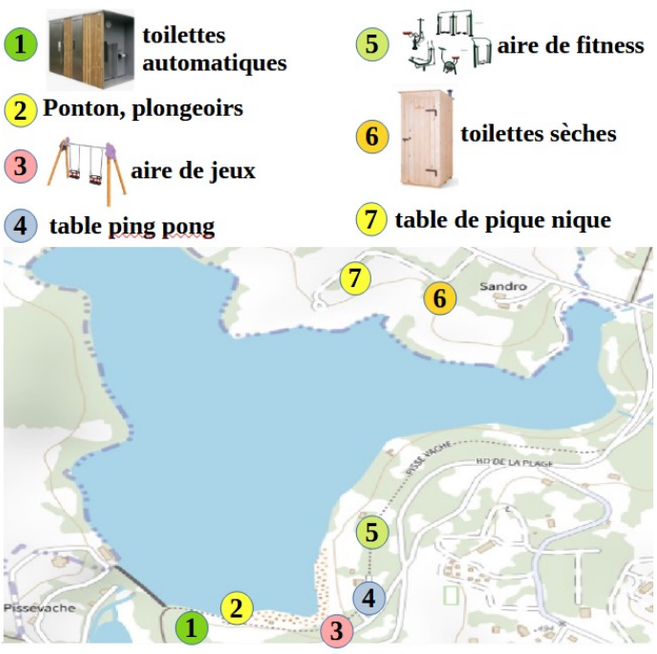


# ENFANCE

## >> L'ALSH Ribambelle

**Simone CROUZETTE**
Première Adjointe en charge
de l'enfance et de la jeunesse

*« Nous souhaitons que l'ALSH se redynamise : ceci afin d'apporter plus d'envie, de motivation en élaborant des projets innovants. »*

Ribambelle, notre accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), offre aux enfants des possibilités d'activités durant les vacances scolaires ainsi que les mercredis.

Les horaires d'ouverture, de 7h à 19h, permettent de répondre au mieux aux différents besoins des familles. Dans la mesure où certains ALSH du secteur ne fonctionnent que le mercredi (Saint-Clément et Lagraulière), et où l'ALSH de Chamboulive n'existe plus, nous accueillons donc sans difficulté des enfants des communes environnantes.

Néanmoins, nous nous interrogeons sur l'attractivité de cette structure et sur les attentes des enfants et des familles.

De ce fait, une réflexion va être menée sur son organisation.

L'expérience du séjour ski aux vacances de Février a été très positive et enrichissante pour les participants. En lien avec l'ALSH de Chanteix, 15 enfants se sont inscrits et sont revenus enchantés de leur semaine dans les Pyrénées où la neige au rendez-vous leur a permis de pratiquer le ski.

## >> L'école

Rendre notre commune la plus attractive possible par son offre commerciale et ses espaces touristiques est certes un objectif important, mais œuvrer pour assurer un renouvellement des générations, c'est-à-dire accueillir de nouvelles familles avec enfants, constitue un enjeu majeur pour l'avenir de Seilhac.

C'est la raison pour laquelle les services « enfance », école et accueil de loisirs, sont à prioriser, sans oublier notre médiathèque, qui offre aux familles une diversité d'animations et d'ateliers, généralement gratuits, pour le plus grand plaisir des enfants.

L'école compte actuellement 177 élèves, répartis dans 3 classes en maternelle, 5 classes en élémentaire et une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion scolaire), et encadrés par une équipe enseignante d'une grande stabilité, ce qui est un atout important pour chacun.

Or, la baisse d'effectifs constatée de façon générale dans nos secteurs impacte naturellement notre école. Selon les données prévisionnelles actuelles, une diminution d'inscriptions en maternelle pourrait conduire à une nouvelle répartition, ce qui relève de la compétence du conseil des maîtres. Cette hypothétique réorganisation des classes impacterait les postes d'ATSEM (agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles) : au nombre de trois actuellement, l'une d'entre elles pourrait alors se voir réaffectée au sein des agents municipaux.

Côté locaux scolaires, nous sommes avant tout soucieux d'assurer une bonne qualité de vie et de travail à l'école, en assurant un entretien régulier ainsi qu'un renouvellement du matériel informatique (achat de tableaux blancs interactifs).

La classe ULIS créée cette année avec 9 élèves permet une meilleure scolarisation d'élèves en situation particulière de Seilhac et des environs en limitant leurs déplacements : les premiers mois de fonctionnement sont positifs.

*Rencontre avec l'illustratrice Mathilde Joly, le vendredi 22 mars dernier*

**Rappel...**

Nous avons mis en place une tarification sociale pour les factures de cantine, ce qui permet aux familles de s'acquitter des coûts en fonction de leurs revenus.
Nous sommes fiers de cette décision, qui permet une restauration de qualité et à moindre coût pour les enfants de familles modestes, grâce à l'aide de l'Etat, tout en n'impactant nullement le reste de notre population scolaire.
Cependant, il est très important que chaque parent communique au moment de l'inscription, c'est-à-dire en juin, son quotient familial CAF ou MSA, afin d'appliquer le juste tarif. De même, en cas de changement de situation, il est demandé d'en informer la mairie pour actualiser le dossier de chacun.

Seilhac INFOS

## >> Alerte fibre optique !

La fibre optique est à peu près déployée sur notre territoire, même si sur certains lieux de la commune cela reste discutable, pour des problèmes de boitiers ou d'adresses introuvables voire de câble non installé. Malheureusement vos élus (es) ne peuvent pas faire grand-chose pour faciliter l'évolution de ce système indispensable à notre avenir. Cependant les opérateurs SFR et Orange se renvoient la balle et finissent par orienter nos concitoyens vers la mairie, qui, elle, n'est pas en compétence.

Malgré tout cela il est une chose à ne pas perdre de vue, **c'est la dépose de tous les câbles « cuivre »** qui alimentent vos téléphones classiques et votre ADSL internet dans les mois qui viennent. Nous ne pouvons que vous inciter, par précaution, à demander votre raccordement à la fibre le plus tôt possible, pour éviter **de vous voir privés de toute communication** au moment de la dépose du cuivre, qui ne tardera pas à venir.

## >> La pêche... "a la pêche" !

La fréquentation des berges par les pêcheurs a fortement augmenté l'an dernier (18 000 € de vente de cartes) ce qui a permis de réaliser un bon empoissonnement ce début de saison.

Ce site, **reconnu nationalement**, a accueilli divers championnats de France sur des durées variables (de 1 jour à 1 semaine) tout en laissant des zones en accès libre. Vincent, le garde-pêche, veille au respect du droit de pêche et peut vendre sur site la carte nécessaire pour immerger le bouchon. Mais attention, les cartes vendues sur site sont plus chères que celles acquises en mairie ou dans les commerces partenaires.

## >> Le Jumelage... "Match retour" en Bavière !

Après la venue d'une délégation d'Hilpoltstein en 2023, c'est au tour des « français » de se rendre en Moyenne-Franconie. Le comité de jumelage du canton de Seilhac Monédières organise donc un voyage du 30 juillet prochain au 6 août. Un programme riche attend les participants : visite d'Heildelberg, de Nuremberg et bien entendu participation à la Burgfest d'Hilpoltstein. Quelques places sont encore disponibles.

Contact : Jean-Marie Tronche (président) - 06 84 09 53 96

## >> 'Seilhac Patrimoine"... Une nouvelle association est née !

Cette association souhaite bâtir un historique sur ce qu'était notre commune voilà des dizaines d'années. Ce groupe de curieux de l'histoire ne demande qu'à s'étoffer. N'hésitez pas à les rejoindre afin d'apporter votre savoir, vos témoignages ou autres documents qui permettront d'avancer dans les recherches.

Contact : André Chassagne (président) - 07 68 33 36 42

## >> Le CCAS à votre service !

Au sein de notre municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) apporte à des administrés en situation délicate un soutien occasionnel.

Pour cela, il est possible de déposer un dossier à la mairie, qui sera étudié avec bienveillance.

Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
avril - mai - juin 2024

# ZOOM SUR...

## >> Le mot de l'opposition

Une nouvelle année écoulée pour nous au sein du conseil municipal et nous voilà une nouvelle fois à voter ou non le budget présenté par les élus majoritaires.
L'an passé nous avions fait le choix de voter «pour» ce budget réputé prudent, dans un contexte général d'inflation galopante ! Un choix discutable pour des élus d'opposition, pour autant le résultat du compte administratif nous a donné raison d'avoir suivi ce budget.
Il faut maintenant voter le budget primitif 2024, le contexte a-t-il changé ? En tout cas, c'est une année Olympique ! Nous voilà devant un budget ambitieux, avec une intention forte d'investissement foncier, des projets économiques d'envergure et des aménagements structurants. Avouons-le, voilà maintenant bien longtemps qu'un tel budget n'a pas été présenté au conseil municipal. Nous ne pouvions qu'encourager ces intentions, c'est pour cela que nous les avons soutenues.
Investir ! Voilà la clef de la réussite d'une commune, ce n'est pas un «Boulet» l'investissement, mais bien un «Moteur» ! Il faut savoir accepter l'endettement pour pouvoir plus tard avoir les retombées que notre commune mérite, tant par l'arrivée de nouveaux habitants que par l'installation d'entreprises.
Nous montrons une nouvelle fois dans ces quelques lignes que l'orientation que nous partageons n'est pas «Politique» mais bien une volonté d'accompagner et de soutenir les projets qui aideront la commune à grandir demain.
Merci pour la confiance que vous nous apportez.
Bien à vous,

*Les élus de la liste " Seilhac Avec Vous "*
*Sabrina Pouget, Alexandra Certain, Pierre Fourches et Charles Orlianges*

## >> Billet de...

Réussir Seilhac

Il suffit de tourner son regard vers l'est en Ukraine ou vers le sud en Palestine puis de se poser au centre de notre village, près de l'église sous ce tilleul ancestral qui en a tant vu et entendu, d'entendre les cloches qui rythment le temps qui passe et d'écouter ce silence, pour réaliser notre bien-être et notre quiétude. Oui les choses ne sont pas faciles, oui la vie est parfois dure et injuste, mais qu'est-ce que l'on est bien, assis, là, à écouter battre le cœur de Seilhac. Notre commune vit au rythme des cris des enfants de l'école ou de la garderie, du fracas de la circulation, signe de grande activité. Des difficultés pour stationner ? Normal, vu la bonne santé de nos commerçants et artisans, professions libérales, médicales et paramédicales.

Il est plus facile aujourd'hui d'entamer une vision d'investissement après avoir, pendant des années subi les errances du passé. Le bilan comptable de ces dernières années et surtout 2023 qui vous a été présenté démontre la lucide et saine gestion financière de notre commune.
La ligne conductrice de Réussir Seilhac a toujours été de faire en temps et en heure des investissements en fonction des besoins mais surtout quand la capacité de le faire était possible. Nous répondons donc favorablement aux projets qui nous semblent opportuns et légitimes afin que notre commune poursuive un développement raisonné et raisonnable. L'équipe Réussir Seilhac vous souhaite un très bel été

L'équipe Réussir Seilhac

# BRÈVES

## >> Bienvenue aux nouveaux artisans, commerçants et professions libérales

- **Maison Julien, Boulangerie**
31, Seilhac le lac
Tél. : 05.55.27.55.09

- **Pépinières Leyrat**
6 route de la lignade
Tél : 06 67 51 47 90
Mail : celinenicolas.leyrat@orange.fr

- **IMMO 19**
15 avenue nationale
Tél : 05 40 70 79 35

- **NESTENN -** Séverine Picon
31 avenue jean Vinatier
Tél : 05 19 79 89 09 ou 07 56 10 88 53
Mail : s.picon@nestenn.com

- **L'esprit de mon atelier -** Fabienne Pompier
Création d'objets artisanaux sur bois et ardoise
Rénovation et mise en valeur d'objets de récupération
23 avenue nationale
Tél : 06 27 93 20 34

- **Bon'n'eau**
plombier chauffagiste, climatisation, terrassement
Tél : 06 98 83 46 11
Mail : bon.n.eau@orange.fr

# AGENDA

## MAI

**Vendredi 3**
**À la salle Cerous à 20h** soirée jeux de société modernes

**Samedi 4**
**À la salle de pratique de Seilhac** *(1162 boulevard de la plage)*
atelier cirque pour les enfants de 5 à 10 ans – gratuit sur inscription

**Mercredi 15**
**À la médiathèque à 10 h** les comptinettes - de 0 à 3 ans – gratuit

**Jeudi 16**
**À la médiathèque à 17h15** club lecture kilitout

**Vendredi 17**
**À la salle Cerous à 20 h** soirée jeux de société modernes

**Mercredi 22**
**À la médiathèque de 14h à 16h**
atelier compost à partir de 5 ans – gratuit sur inscription

**Vendredi 24**
**À la salle Cerous de 16h à 17h30**
atelier jeux dès 4 ans – gratuit inscription conseillée

**Mercredi 29**
**À la médiathèque de 14h30 à 16h**
atelier maquette à partir de 8 ans – gratuit sur inscription

**Jeudi 30**
**À la MAS à 15h** don du sang

**Vendredi 31**
**À la salle Cerous à 20h** soirée jeux de société modernes

## JUIN

**Mercredi 5**
**À la médiathèque à 15h**
atelier floral dès 6 ans – gratuit sur inscription

**Samedi 8**
**À la médiathèque à 10h30**
balade botanique ado et adulte – gratuit sur inscription

**Mercredi 12**
**À la médiathèque de 10h30 à 11h15**
atelier jeux 7-10 ans – gratuit sur inscription

**Vendredi 14**
**À la salle Cerous à 20 h** soirée jeux de société modernes

**À la place de l'horloge à partir de 19 h**
Fête de la musique ''en avance''

**Du lundi 13 mai au dimanche 26 mai**
**À la salle Cerous** *(1er étage mairie)*
exposition du comité de jumelage du canton de Seilhac-Hilpoltstein : ''En avant l'Europe''

# Réunion Publique

***Jeudi 30 mai à 20 h***
***Salle Cerous***

- Finances 2023 et 2024
- Ordures ménagères
- Questions diverses

Cette année encore, nous publierons au mois de juin un agenda regroupant l'ensemble des manifestations estivales 2024.

**Retrouvez toutes les informations et actualités sur le site de la commune :**
**www.ville-seilhac.com**
**Et sur la page Facebook "mairie de Seilhac"**

**Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.**